

Procès verbal du Conseil d'Établissement du 28/05/2009

I. Monceyron Rf

Début de la séance : 17h30

Désignation d'un secrétaire de séance : I. Monceyron

Présents :

Pour l'administration : Blaise Leblanc, Dominique Lecoeur, Olivier Cardot

Pour le personnel : Astrid Grundt Østby, Isabelle Monceyron, Franck Tabone,

Pour les usagers (élèves et parents) : Marlène Chauvière, Paul de Fontenay, Anne-Christine Gaii-Miniet, Valérie Tamboise, Jean-François Boutin

À titre consultatif : Guy De Brisis, Marie-Françoise Bénéteau

Absents excusés: Rolf Tobiassen, Emmanuel Michaud, Alain Vaury, Françoise Albin-Amiot, Jacqueline Solem

1/ Approbation du Procès Verbal du Conseil d'Établissement du second trimestre

Les corrections suivantes sont apportées :

► p. 1, Liste des présents : Alain Vaury, Michèle Letourneau, Guy de Brisis, Monica Gudmundsen
L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

► p.2, Calendrier scolaire 2009-2010, après la phrase « Par contre aucun congé [...] n'est ajouté au mois de mai. » le paragraphe est modifié comme suit :

Les avantages sont les suivants : intérêt de deux semaines de vacances en février au sortir d'un hiver rigoureux, disparition des vacances de printemps qui n'existent pas dans le calendrier « norvégien ».

Il est facile d'organiser un Club Vacances sur deux semaines.

Les inconvénients : 11 semaines sans interruption entre Pâques et les grandes vacances, pas de période de révisions pour les élèves préparant un examen.

À noter qu'au conseil du second degré, 4 voix s'étaient exprimées en faveur de ce calendrier (+ 4 abstentions)

La version proposée par le conseil d'école diffère de celle du conseil du second degré sur le placement de 3 jours de congé du 10 au 12 mai inclus, les vacances d'hiver s'en trouvant raccourcies d'autant.

Les avantages sont les suivants : période de repos entre Pâques et les grandes vacances, période de révision plus longue pour les élèves préparant un examen (DNB, EAF, Baccalauréat)

Les inconvénients : il est bien plus difficile d'organiser un club vacances sur une courte période.

À noter qu'au conseil d'école, 11 voix s'étaient exprimées en faveur de ce calendrier (+ une abstention et 2 contre)

Au CE, la version proposée par le conseil d'école est adoptée à la majorité : 9 voix pour, 3 abstentions et 3 voix contre (qui auraient souhaité l'adoption de l'autre calendrier)

Le paragraphe commençant par « Le double contre argument... » est supprimé.

► p. 3, Information sur le budget de l'établissement, participation aux salaires des résidents, les besoins, réfection d'un laboratoire

Le PV du CE du second trimestre est approuvé à l'unanimité avec les modifications apportées ci-dessus.

2/ Structure et effectifs prévisionnels pour la rentrée 2009-2010

618 élèves répartis comme suit :

► En maternelle

Petite section : 27 élèves, deux classes entières

Moyenne section : 39 élèves, une classe entière de MS et une classe à double niveau MS/GS

Grande section : 60 élèves, 2 classes entières de GS

► Au primaire

CP : 49 élèves, 2 classes entières

CE1 : 55 élèves, deux classes et une classe à double niveau CP/CE1

CE2 : 50 élèves, deux classes

CM1 : 49 élèves, une classe entière et une classe à double niveau CM1/CM2

CM2 : 61 élèves, deux classes entières

► Au collège

6^{ème} : 47 élèves, 2 classes

5^{ème} : 50 élèves, 2 classes

4^{ème} : 46 élèves, 2 classes

3^{ème} : 34 élèves, 2 classes

► Au lycée

2^{nde} : 17 élèves, une classe

1^{ère} : 20 élèves (8 en S et 12 en ES), une classe

Terminale : 21 élèves (10 en S et 11 en ES), une classe

Les personnels qui nous quittent : Mmes Charrondière, Leblanc, Lecoer, Maloney, Mathé et MM. Jullien, Lecoer, Leblanc et Vaury.

Les personnels qui arrivent et dont on connaît le nom : Mmes Albin-Amiot, Duclos, Figuera, Gérard, et M. Lemoal.

3/ Compte-rendu oral du Conseil d'École du troisième trimestre

À l'ordre du jour : bilan pédagogique, rentrée 2009-2010, ménage qui sera fait deux fois par jour, mesures visant à l'amélioration de la qualité de l'air.

► Questions diverses des parents : proposition d'installation de caméra de surveillance (idée rejetée), utilisation d'Internet pour faire des exposés, utilisation de manuels ou de logiciels, etc. (liberté pédagogique à laisser aux enseignants), amélioration du service de *Skolefritidsordning* (pas de SFO à l'école mais club vacances, garderies et études, AES : que peut-on faire pour améliorer le service ?) Conclusion des parents : si, malgré des conditions d'accueil difficiles, le nombre d'élèves croît, c'est grâce à la qualité de l'enseignement.

► Question diverse des enseignants : que peut-on faire pour améliorer les conditions de travail du personnel et des élèves ? Une délocalisation est-elle envisageable ? Faut-il envisager des listes d'attente ?

Avis émis par le conseil d'établissement :

Listes d'attente : les avis sont partagés

Délocalisation : on peut envisager de petites délocalisations (de cycles par exemple), comme à Moscou

En cas de délocalisation totale de l'établissement, il conviendrait de faire un sondage auprès des parents (l'établissement est actuellement très bien situé, au centre ville, avec une bonne desserte en transports en commun ; or, en majorité, nos élèves sont issus de familles binationales ou norvégiennes qui pourraient choisir de retirer leur enfant de l'école si celle-ci était excentrée et, par conséquent, plus difficilement accessible)

4/ Compte-rendu oral du Conseil du Second Degré du....

À l'ordre du jour : structure et effectifs prévisionnels au secondaire pour 2009-2010, projet de voyage scolaire pour le 1^{er} trimestre 2009-2010 (voir plus loin), plan anti-mobbing (voir plus loin).

Il n'y aura pas de dédoublement dans les classes à faible effectif (17 ou moins). En revanche, les dispositifs d'aide méthodologique demeurent inchangés. Une attention particulière est portée aux classes de 6^{ème}. On ne constate pas de surconsommation en H/E (nombre d'heures « consommées » par rapport au nombre d'élèves).

Questions diverses des enseignants :

► Ne serait-il pas souhaitable que le CE soit consulté en cas d'externalisation de l'informatique (cf. Circulaire AEFÉ du 30 août 2008 n.1946, p. 12 *délégation de service ou passation de marché*) ?

► Est-il opportun de maintenir l'autorisation de sortie des élèves de 3^{ème} à la pause déjeuner (problèmes de retard en cours à 13h15, de flux, d'agitation excessive des élèves, de maturité) ?

Avis émis par le conseil d'établissement :

Sur la consultation du CE en cas d'externalisation de l'informatique : le CE sera consulté pour ce qui a trait aux exigences institutionnelles liées au travail des enseignants.

Sur le maintien de l'autorisation de sortie des élèves de 3^{ème} à la pause déjeuner. Cette autorisation est très récente et les problèmes rencontrés pourraient seulement être liés au profil particulier des élèves de 3^{ème} de cette année.

Est soumise au vote la proposition suivante :

Maintien de l'autorisation de sortie pour les élèves de 3^{ème} + amendement de la charte éducative signalant que tout manquement de la part d'un élève pourrait conduire à la remise en cause de son autorisation de sortie.

Le maintien de l'autorisation de sortie est reconduit par 8 voix pour (2 contre, une abstention)

5/ Projet de voyage scolaire au 1^{er} trimestre 2009

Un séjour au Telemark est proposé aux élèves de 6^{ème} entre le 21 et le 25 septembre 2009. Ce séjour est financé en partie par les familles et en partie par l'association des parents norvégiens (FFFS). Le responsable de ce projet est Guillaume Courroux, les accompagnateurs Thierry Manches et I. Monceyron. Deux parents seront également sollicités.

Ce projet est approuvé à l'unanimité.

Il est rappelé que les voyages scolaires reposent sur le volontariat des personnels qui les proposent. En aucun cas, ils ne font partie de leurs obligations de service.

6/ Plan anti-mobbing

Notre établissement se doit d'avoir un plan « *anti-mobbing* » (*mobbing* = harcèlement) comme c'est le cas dans les établissements norvégiens et comme l'exige le « fylkesmann » (préfet).

Il a donc été envoyé aux autorités norvégiennes le plan ci-joint qui a reçu l'agrément du préfet.

Ce plan est un **canevas** définissant **des pistes à explorer** mais n'est encore que théorique. Le but est d'enclencher un processus qui permettra, à terme, de mettre en place **des actions concrètes** destinées aux élèves (du CP à la Terminale).

Les propositions d'actions seront soumises au préfet et son avis sera rapporté au conseil d'établissement.

Les moyens humains nécessaires au suivi de ce dossier seront discutés au Conseil de Gestion. Il conviendrait d'avoir un référent *anti-mobbing*. Le temps consacré à ce travail pourrait représenter jusqu'à 30 voire 40 % d'un temps complet.

Les parents proposent, dès à présent, les actions concrètes suivantes :

- Introduction aux droits communs insistant sur les droits et obligations pour ce qui a trait au mobbing.
- Présentation de courts métrages sur ce thème : il en existe un certain nombre que l'on pourrait exploiter
- Sensibilisation et implication des parents
- Une semaine « anti-mobbing »

On peut d'ores et déjà prévoir une activité sur ce thème avec les élèves de 6^{ème} lors de leur séjour au Telemark.

Le plan proposé est validé à l'unanimité.

7/ Divers

La personne chargée de l'orientation nous quitte. Sait-on qui la remplacera ?

Il est répondu qu'avant la fin de l'année scolaire, une solution serait trouvée : une piste existe.

La séance est levée à 19h45